

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

BORDEREAU DES PRIX

Pouvoir adjudicateur

ÉTAT – Ministères, Territoires, Écologie, Logement
DREAL Pays de la Loire

Représentant du Pouvoir Adjudicateur (RPA)

Madame la Directrice Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du
Logement désignée par arrêté ministériel du 10 décembre 2021.

Objet du marché

RN171 / RD213 - Commune de Trignac -
Travaux de réparation sur 3 écrans acoustiques

Tous les montants figurant dans le présent document sont exprimés en Euros

Prix	Désignation de la mission et prix unitaire en € HT en lettres	Prix en € HT en chiffres
1	Installation de chantier Ce prix rémunère au forfait, les frais d'installation de chantier, de mise à disposition, de fonctionnement et d'entretien de locaux et matériels concernant l'ensemble des prestations du marché (article 4.1.1 du CCTP). Il comprend notamment : - les aménagements du terrain mis à disposition par le maître d'ouvrage dans le cadre des installations, - les démarches administratives éventuelles telles que les demandes et analyses des D.I.C.T. par le titulaire, l'avis d'ouverture du chantier, autorisation de voirie ; - le gardiennage, la fourniture et la pose de clôtures et portails, - l'aménée, l'installation, le fonctionnement et l'entretien des locaux de chantier, - les branchements, le fonctionnement et l'entretien des réseaux divers, - toutes les sujétions liées au traitement des rejets sur les lieux de l'installation de chantier, - les installations propres au personnel comprenant notamment vestiaires et sanitaires, - les installations liés aux matériels de chantier, - la remise en état des lieux et l'évacuation des produits conformément au PRE, - l'entretien des accès aux chantier et la remise en état, - l'entretien et le nettoyage des voiries (revêtues ou non) empruntées, - la réalisation d'un état des lieux (contradictoire avec le maître d'œuvre ou par huissier) des voiries empruntées, - la participation à toutes les réunions de chantier, - l'établissement du dossier de récolement, Il est réglé en deux fractions: - 70% après l'aménée et le montage complets des locaux et la mise à disposition des matériels en état de fonctionnement, - 20% après démontage et repli complets des installations et du matériel avec évacuation des produits obtenus conformément au PRE et remise en état des lieux, - 10% après la remise de l'ensemble des pièces du dossier de recollement. <u>Le forfait :</u>	
2	Plan Assurance Qualité Ce prix rémunère, au forfait, l'élaboration du Plan d'Assurance Qualité et sa mise en œuvre par l'entreprise dans le cadre de l'exécution du chantier (article 2.6.2 du CCTP). Il comprend notamment :	

Prix	Désignation de la mission et prix unitaire en € HT en lettres	Prix en € HT en chiffres
	- l'élaboration du PAQ et sa mise à jour en cours de chantier, - la tenue des fiches de suivi tout au long du chantier, - la réalisation des contrôles internes et externes, - la gestion des non-conformités. Ce prix est réglé en deux fractions: - 50% après visa du maître d'œuvre, - 50% à la fin du chantier.	
	<u>Le forfait :</u>	
3	Plan de Respect de l'Environnement Ce prix rémunère, au forfait, l'élaboration du Plan de Respect de l' Environnement. Il comprend notamment : - les prestations liées à la protection de l'environnement, - l'élaboration du PRE et sa mise à jour en cours de chantier, - la mise à disposition d'un responsable environnement durant toute la durée du chantier, - la mise en œuvre des mesures consignées dans le PRE de l'entreprise. Ce prix est réglé en deux fractions : - 50% après visa du maître d' œuvre, - 50% à la fin du chantier.	
	<u>Le forfait :</u>	
4	Signalisation temporaire de chantier Ce prix rémunère à la journée pour l'ensemble des trois écrans la signalisation temporaire de chantier sur voirie communale (article 4.2 du CCTP) : Il comprend notamment : - l'amenée du matériel, - la mise à disposition, les fournitures et l'assemblage de séparateurs modulaires type K16, - la fourniture, la pose de feux synchronisés de type KR2D ou K5c avec feux synchronisés, - la mise en place,	

Prix	Désignation de la mission et prix unitaire en € HT en lettres	Prix en € HT en chiffres
	- l'entretien et la maintenance, - l'exploitation, - la surveillance, - le remplacement s'il y a lieu, de jour comme de nuit, 7 jours sur 7 y compris les jours fériés, - le repliement en fin de travaux, de tous les dispositifs de signalisation temporaire des chantiers, de canalisation et de protection du trafic liés aux différentes phases du chantier.	
	<u>La journée :</u>	
5	Nettoyage des DBA élargies Ce prix rémunère au m² le nettoyage des DBA élargies. Il comprend notamment : - l'amenée du matériel ; - le nettoyage avec élimination complète de tous les dépôts de calcite, de mousses, de végétation et de salissures conformément au CCTP ; - le nettoyage et la purge des parements et des parties non-adhérentes du béton ; - le chargement, le transport et l'évacuation des produits obtenus conformément au PRE ; - la remise en état des abords ; - le repli du matériel.	
	<u>Le mètre carré :</u>	
6	Débroussaillage / Élagage Ce prix rémunère, au m², la surface de débroussaillage des abords des DBA et de la zone à imperméabiliser derrière l'écran de Trembly. (article 4.1.3 du CCTP). Il comprend notamment : - l'amenée du matériel ; - l'arrachage des taillis, haies, broussailles et arbres de diamètre, mesuré à 1 m du sol, inférieur à 15 cm et broyage des végétaux, la main d'œuvre et toutes sujétions; - le chargement, le transport et l'évacuation des produits obtenus conformément au PRE; - la remise en état des abords ; - le repli du matériel .	

Prix	Désignation de la mission et prix unitaire en € HT en lettres	Prix en € HT en chiffres
	Le mètre carré :	
7	Calfeutrement des fissures Ce prix rémunère, au mètre linéaire, le traitement des fissures. (article 3.5.1 et 4.4.6. du CCTP). Il comprend notamment : - la mise à disposition ou la fourniture, l'amenée et l'installation complète, des matériels et matériaux nécessaires à ces opérations ; - l'ouverture des fissures manuellement, par meuleuse ou par rainureuse ; - l'enlèvement du produit non-adhérent se trouvant sur les grosses fissures ; - le dépoussiérage des fissures par brossage ou soufflage à l'air déshumidifié et déshuilé ; - le pré-étanchement du fond de fissure en cas de suintement ou de venue d'eau ; - le calfeutrement en engravure des fissures de la DBA élargie d'ouvertures supérieures à 3mm ; - la mise en place d'un fond de joint dans le cas des fissures actives - la protection de l'environnement contre toute pollution par les résidus issus de l'ouverture et du dépoussiérage et des finitions après calfeutrement ; - le nettoyage des parements souillés du fait des travaux de finition; - le chargement, le transport et l'évacuation des produits extraits, des déchets issus de la préparation et du calfeutrement dans un lieu de stockage ou de regroupement, ou vers des unités de recyclage <u>conformément au PRE</u> ; - la remise en état des abords ; - le repli du matériel. Les quantités rémunérées à ce prix sont définies à la suite d'un relevé contradictoire effectué en présence du maître d'œuvre ou de l'un de ses représentants.	

Prix	Désignation de la mission et prix unitaire en € HT en lettres	Prix en € HT en chiffres
	<u>Le mètre :</u>	
8	Joint étanche en pied de DBA (site Trembly) Ce prix rémunère, au mètre , la fourniture et la mise en œuvre de joint étanche à la base de la BDA des écrans de Trembly conformément à l'article 4.5.4.5 du CCTP Il comprend notamment: - l'amenée du matériel; - les fournitures - le nettoyage du support; - les mises en œuvre - la remise en état, - le repli du matériel.	
	<u>Le mètre :</u>	
9	Protection imperméabilisation du sol Ce prix rémunère au mètre carré la fourniture et la mise en œuvre de géomembrane d'étanchéité conformément à l'article 4.5 du CCTP . Il comprend notamment: -l'amenée du matériel; -les fournitures à pied d'œuvre nécessaires (géomembrane, géotextile, système d'ancrages, drains, sable , matériaux drainant, etc...); -la préparation du sol support, stockage provisoire, évacuation et réutilisation et terrassement du déblais conformément au CCTP; - le raccordement du drainage au réseau d'eau pluvial à proximité, -les mises en œuvre conformément au CCTP; -la remise en état des abords avec réensemencement des sols nus; -le repli du matériel. La surface à prendre en compte est celle couverte sans tenir compte des recouvrements.	
	<u>Le mètre carré :</u>	

Prix	Désignation de la mission et prix unitaire en € HT en lettres	Prix en € HT en chiffres
10	Ragréage de béton altéré Ce prix rémunère au mètre carré, la protection par ragréage, par un mortier à base de liants hydrauliques, d'armatures et le rebouchage d'éclats de béton des parties repiquées en conformité avec l'épreuve de convenance de l'article 4.3. du CCTP. Le produit de ragréage devra être conforme à la norme NF P95-101. Il comprend notamment : - l'amenée du matériel ; - la fourniture et la mise en œuvre ; - le chargement, le transport et l'évacuation des produits obtenus conformément au SOPRE ; - la remise en état des abords ; - le repli du matériel. Les parties à ragréer sont définies exactement après un relevé contradictoire effectué en présence du maître d'œuvre ou de l'un de ses représentants.	
	<u>Le mètre carré :</u>	
11	Remise en place des cabochons Ce prix rémunère, à l'unité, la fourniture et la pose de cabochons manquants aux ancrages des écrans acoustiques. Les cabochons sont des capuchons autobloquants pour tiges filetées M16, M20 et M24. Il comprend notamment: - la fourniture des cabochons - le nettoyage avant pose, graissage des écrous et pose des cabochons - le nettoyage après pose, un repérage visuel des nouveaux cabochons sera réalisé pour le comptage/constat.	
	<u>L'Unité :</u>	
12	Resserrage des brides de fixation du mur antibruit Ce prix rémunère, au forfait, le resserrage des brides de fixation des murs antibruit sur les montants (poteau métallique HEA 140).	

Prix	Désignation de la mission et prix unitaire en € HT en lettres	Prix en € HT en chiffres
	Il comprend notamment : - la visite et vérification de l'ensemble des brides des 3 écrans, - le repérage des brides desserrées, - le resserrage mécanique de ces brides défectueuses, A titre indicatif, une dizaine de brides défectueuses ont été repérées en 2024 sur les murs de Certé et Tréfféac. <u>Le forfait :</u>	